PA1ob

REGLEMENT GRAPHIQUE

Département de l'Eure

COMMUNE DE MANNEVILLE-SUR-RISLE

Rue Charles Péguy - Résidence des Près Mançois

AMEX AMENAGEUR PROMOTEUR

Lotissement "l'Orée du Bois"

AMEX AMENAGEUR-PROMOTEUR
GROUPE HERAGEM

AMEX AMENAGEUR PROMOTEUR
3 rue de la Science
76720 GRAND-COURONNE
Tél : 02 35 18 00 21
contact@amex-aga.fr

BERIM – Agence Normande
50 rue Elbeuf Bugatti – BP 34
76800 SAINT ETIENNE DU ROUVRAY
Tél : 02 35 28 35 00
agence.normande@berim.fr

GAÏA Paysagistes
20 rue du Gros Chêne - 27190 PERRUEL
Tél : 02 35 34 00 66
doumerc@gaia-paysagistes.fr

ACCOTONE INGANIERIE
8 rue du docteur Sumey
76600 - LE HAVRE
Tél : 02 76 32 82 21
accotone@wanadoo.fr

Euclyd Eurotop
Géomètres-Experts
5, Rue des Temps Modernes
27500 PONT-AUDEMER
Tél : 02 32 41 00 20
pontaudemer@euclyd-eurotop.fr
www.euclyd-eurotop.fr

Date : Décembre 2021
Complément : Novembre 2022
Fichier : PA21264-PA-TEP6

Dossier : PA21264

PLAN DE MASSE
Echelle : 1/250

0 2 4 6 8 10 mètres

Le périmètre de l'opération a été établi par l'interprétation de signes apparents.
Le présent document ne constitue pas un document de bornage ou de délimitation avec les voisins.

LEGENDE

- Lampadaire
- Poteau / Peu bois / Peu fer
- Peu ciment
- Borne ancienne
- Coffret / transformateur électrique
- Plaque France Télécom
- Plaque réseau indifférenciée
- Plaque d'égout EU
- Grille
- Compteur d'eau
- Panneau routier
- Poteau
- Entrée (portail)
- Ouverture (VRD)
- Bordure de trottoir
- Bord de chaussée
- Haie
- Clôture grillagée / Lisse
- Limite de propriété
- Application cadastrale
- Débord de Toiture
- 5.50 Altitude du Terrain Naturel

Légende :

- Espace commun
- Espace privatif
- ZONE CONSTRUCTIBLE pour l'habitation principale
- ACCES au lot (Position libre dans la zone délimitée + recul de 5m00 obligatoire)
- ACCES au lot (Position imposée + recul de 5m00 obligatoire)
- RECUL DE PORTAIL imposé
- RECUL DE CLOTURE imposé
- Périmètre de lotissement
- Haie au droit des limites des lots avec les espaces communs internes à la résidence (à charge acquéreurs)
- Haie sur le périmètre extérieur de l'opération (à charge acquéreurs)
- Haie à planter en limite des propriétés bâties existantes (à charge bâtisseur)

Conformément au décret du 05 mai 2010, l'exécution de ce présent plan donne pouvoir de la part du bénéficiaire :
- Mr/ Mlle remettre à tout prétendu ou ayant droit, ce présent document sous cadre de ce présent document.
- Mr/ Mlle vérifier ce présent procès-verbal dans l'Archivoir (Sous réserve des référence des divisions foncier de l'entre des géomètres experts).

Euclyd Eurotop

Dossier : PA21264
Coordonnées (X,Y) RGF93 CC49 (Téra)
&
Nivellement rattaché au système NGF IGN 69 (par GPS)